Rapport annuel 2024

Au nom de l'Association des paroisses du canton de Berne, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, dans le courant de l'année écoulée, ont soutenu notre travail et contribué à le façonner avec dynamisme et dévouement.

Leur engagement nous a donné de la force pour que le travail de l'association soit entendu, vu, reconnu et apprécié !

Nos activités ont été, comme à l'accoutumée, axées sur le service en faveur de nos membres. Durant l'année sous rapport, notre attention s'est portée principalement sur deux dossiers : premièrement, la mise en œuvre des exigences cantonales relatives à l'administration numérique, sous la forme d'un projet d'avenir « PulsNETZ Églises du canton de Berne » ; deuxièmement, les rapports entre l'Église et l'État ou plus précisément le développement de cette relation. La vacance au comité après le départ de Richard Volz a signifié que les travaux de onze domaines ont dû être répartis entre les huit membres restants du comité et la secrétaire de l'association.

Dans la perspective des deux prochaines années, qui seront décisives sur le plan politique en ce qui concerne l'impôt paroissial et les effectifs du personnel, nous sommes tout particulièrement déterminés à défendre les intérêts des paroisses catholiques romaines, catholiques chrétiennes et réformées évangéliques vis-à-vis des autorités ecclésiastiques, des autorités cantonales et des associations professionnelles.

1. Effectif des membres

Selon les informations reçues de la Direction de l'intérieur et de la justice, il n'y a pas eu de fusion de paroisses en 2024. Le nombre de paroisses reste donc inchangé. Nous avons hélas enregistré une sortie de notre association (paroisse réf. évangélique de Ringgenberg), mais avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs un nouveau membre (paroisse réf. évangélique de Därstetten). Le nombre de membres reste donc également inchangé.

	Total paroisses au 31.12.2024	Membres au 31.12.2023	Membres au 31.12.2024
Réformées évangéliques			
- paroisses	203	195	195
- paroisses générales	3	3	3
Catholiques romaines			
- paroisses	32	29	29
- paroisses générales	1	1	1
Catholiques chrétiennes			
- paroisses	4	4	4
Autres organisations	1	1	1
Total	**246 (100 %)**	**233 (95%)**	**233 (95%)**

2e Comité

Les rapports entre l'Église et l'État et leur futur développement ont dominé le travail du comité en 2024. La reconnaissance par le Conseil-exécutif des rapports des trois Églises nationales concernant les prestations d'intérêt général (PIG) et les décisions prises par le Grand Conseil au printemps (transformation de la motion Reinhard en postulat) et en automne (crédit d'objet concernant les PIG) sont des décisions déterminantes pour l'avenir. La transformation de la motion Reinhard en postulat a fourni et fournit encore une bonne occasion de démontrer ce que l'Église accomplit vraiment, où et comment elle s'engage à tous les fronts. Les députés au Grand Conseil du canton de Berne auraient pu se contenter d'adopter simplement la motion, ce qui eut été fatal. Pour l'ADP, il était extrêmement important de mettre en lumière l'attestation de performance des paroisses. L'entretien des contacts avec les représentants politiques et les personnes responsables à tous les niveaux ainsi que la participation aux groupes de travail spécifiques ont constitué une grande partie de l'engagement des membres du comité. L'enquête sur les flux financiers des paroisses dans le canton de Berne a également été une étape intermédiaire importante pour la présentation des faits. Par ailleurs, le projet « PulsNETZ Églises du canton de Berne » a été mis en route.

Il convient bien sûr aussi de mentionner le départ de Richard Volz, qui a siégé au comité pendant 16 ans et en a été le secrétaire. Nous lui avons fait nos adieux à l'occasion de l'Assemblée générale, tenue à la maison de la paroisse réformée de Langnau, où nous avons une fois de plus bénéficié d'une hospitalité gracieuse et très conviviale.

3. Administration

Suite à la démission de Richard Volz, nous avons trouvé en la personne d'un autre membre du comité, Christoph Wagner (administrateur de paroisse de longue date), une solution optimale pour la succession au secrétariat du comité.

La secrétaire de l'association, Ursula Urech-Lengacher, a procédé pour la première fois à la facturation de la cotisation de membre selon la nouvelle formule adoptée lors de l'Assemblée générale de 2022, à savoir échelonnée en fonction du nombre de membres.

4. Tâches courantes et prestations

Durant l'année sous rapport, l'association a pu apporter son soutien à plusieurs paroisses, en leur fournissant des renseignements et des conseils juridiques. Le canton a pour sa part invité l'ADP à participer à douze procédures de consultation, dont la plus importante était à n'en point douter la réforme fiscale 2027, qui entraînerait une réduction massive des recettes si elle venait à être adoptée. À l'intérieur de l'Église, l'association a pris position sur le projet de consultation relatif à l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux spécialisés des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Par ailleurs, les huit membres du comité ont participé, selon les domaines d'activité dont ils sont responsables, aux groupes d'accompagnement politiques institués par la conseillère d'État Evi Alleman pour analyser en

détail l'impôt paroissial des personnes morales, aux groupes de travail des Églises réformées Berne-Jura-Soleure pour la « réévaluation des logements de service », aux échanges entre les Églises réformées Berne-Jura-Soleure, l'Association bernoise des administrateurs de paroisse et l'ADP ainsi qu'au groupe de travail « Avenir de la catéchèse ». La présidence est représentée dans le groupe de travail « Dialogue Église – État » de la Conférence interconfessionnelle.
En août 2024, l'ADP a organisé pour la première fois, en collaboration avec le ThinkTank de la Société pastorale réformée évangélique, une rencontre ENSEMBLE, qui a réuni les autorités paroissiales et les collaborateurs ecclésiastiques. Les discussions intenses et très animées de tous les participants ont permis de dégager des informations utiles et précieuses sur les sujets prioritaires actuels. Par ailleurs, les petites paroisses ont pu profiter à nouveau d'une vérification des comptes gratuite.

5. Projets

Ce qui a commencé par l'idée d'une simple journée de formation a rapidement évolué vers un projet phare intitulé « PulsNETZ Églises du canton de Berne ».

En plus du mandat concret consistant à soutenir les paroisses dans la mise en œuvre de l'administration numérique prescrite par le canton, « PulsNETZ » doit devenir un noyau dynamique de l'interconnexion entre les paroisses. Le projet entend mettre en place une plateforme innovatrice, qui à la fois renforce l'autonomie et favorise la coopération entre les paroisses. Grâce à la collaboration avec Felix Hosner, de l'entreprise « Computer Coach », le projet a pu être développé professionnellement et être présenté aux paroisses affiliées à l'occasion d'une séance d'information en août. « PulsNetz Églises du canton de Berne » bénéficie d'une large assise, ayant été soumis à une analyse approfondie au sein du groupe de projet, ayant fait l'objet d'échanges intenses avec les collaborateurs ecclésiastiques de plusieurs paroisses et ayant obtenu le soutien énergique de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse. Bien que cette exigence du canton ressorte du droit ecclésiastique public, les Églises nationales ont généreusement honoré le grand engagement de l'ADP par un soutien financier de 50 000 francs. (D'autres soutiens ont été assurés !) Cette aide a marqué le coup d'envoi définitif. Le grand intérêt suscité par ce projet, à savoir les 108 participants parmi les paroisses germanophones (paroisses francophones à partir de 2026), confirme que notre association a réussi, en l'espace de quelques mois, à mettre sur pied une nouvelle prestation axée sur les besoins de ses membres.

6. Collaboration avec nos partenaires

J'aimerais attirer l'attention sur deux exposés hors pair : à l'occasion du Politforum à Thoune en mars, la pasteure Mirja Zimmermann a démontré d'une manière très sympathique et rafraîchissante l'importance de la présence dans les médias sociaux, en particulier aussi pour les paroisses. Et lors de l'Assemblée générale de mai 2024, Isabelle Noth nous a insufflé du courage en s'exprimant sur le thème « Les paroisses dans une société en mutation : Que devons-nous savoir – que pouvons-nous faire – qu'osons-nous espérer ? » ! Nous ne devons pas simplement prendre note en silence des reportages ou articles des médias formu-

lés de manière délibérément négative (utilisation de termes tels que baisse du nombre de membres, bancs d'église vides). Nous avons le devoir de défendre le travail des Églises avec force et courage et de faire en sorte que les gros titres soient positifs !

L'ADP entend, par sa participation au Politforum, renforcer son statut de droit public et profiter des possibilités de réseautage qui s'offrent dans le cadre de cette manifestation.

Notre collaboration avec nos différents partenaires – canton, Églises nationales, différentes associations professionnelles, syndicats de communes, Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung – est constructive et se déroule dans un esprit ouvert.

Enfin, je souhaite adresser mes sincères remerciements à tous les membres de notre association pour leur infatigable engagement en faveur d'une Église vivante dans les paroisses ainsi que pour l'agréable coopération.

Nous nous réjouissons déjà de nous engager à nouveau à fond pour vous en 2025 !

Site internet :www.kgvadp.ch.

Spiez, le 10 janvier 2025

Esther Richard, présidente